

PROGRAMME DE MICROFINANCEMENT

Appel à projets 2012

A propos de l'UICN

L'Union mondiale pour la nature (UICN) a été fondée en 1948. Elle a pour mission d'influencer, d'encourager et d'assister les sociétés à travers le monde à conserver l'intégrité et la diversité de la nature et de s'assurer que

intermédiaires de CARPE (Voir CARPE PMP).

11. Questions liées au genre (1 paragraphe)

Dire de quelle manière le projet abordera ces questions et promouvra l'égalité de genre.

12. Evaluation des risques environnementaux

L'UICN exige que les effets pervers inattendus sur l'environnement soient anticipés et que des mesures d'atténuation soient mis en place au début du processus d'élaboration du projet et des étapes de mise en oeuvre des activités. Par conséquent, chaque projet soumis doit comporter une matrice sur l'évaluation des risques environnementaux (voir le manuel de petites subventions)

13. Expertise et capacités opérationnelles (1 page)

La demande fera clairement état de l'expérience du demandeur et des organisations partenaires dans les problèmes qui seront traités et dans la gestion des projets

14. Durée du financement

Les activités relevant de chaque financement devront durer un an au maximum. Au-delà, le bénéficiaire doit solliciter un avenant auprès de l'UICN.

15. Délais de dépôt des demandes

Toutes les demandes en version électronique de préférence doivent nous parvenir au plus tard le 15 Février 2012 à 17 heures

ASPECTS FINANCIERS

16. Budget

Le montant maximal par financement est de **30.000 dollars** et le demandeur doit présenter un budget estimatif détaillé comprenant les éléments ciaprès : a) Les honoraires, b) Les déplacements, c) Les contrats de consultations et services, d) Les frais d'audit, e) D'autres coûts directs (élaboration des produits de communication, les équipements et les provisions, les publications et les rapports), f) D'autres dépenses de fonctionnement, g) Les charges administratives (si nécessaire). Inclure une note expliquant les différents coûts indiqués dans le budget. Préciser qui sera l'ordonnateur des dépenses et la manière dont les fonds seront imputés. En cas de financement conjoint, préciser dans une colonne le niveau de contribution par rubrique des autres donateurs. **(Les budgets inclus dans la proposition doivent également être présentés séparément sous format Excel)**

17. Adresse de la banque

Toutes les demandes doivent faire mention de l'adresse de la banque vers laquelle les fonds seront transférés si le projet était retenu, avec notamment les précisions suivantes : a) Le nom de la banque, b) L'adresse de la banque, c) L'intitulé du compte, d) Le numéro de compte, e) Le code swift.

B- QUI PEUT SOLLICITER UN FINANCEMENT

D'une manière générale, les organisations à but non lucratif possèdent un certain statut juridique telles que les ONG locales, les organisations communautaires, les associations locales et les centres de recherche non gouvernementaux, les chercheurs indépendants, les étudiants, les groupes de femmes et de minorités sont encouragés à soumettre des projets. Le statut juridique signifie ici que l'organisation doit être officiellement enregistrée auprès d'une autorité compétente ou avoir un accord de siège avec le pays hôte.

QUAND FAUT-IL SOUMETTRE LES PROJETS ?

Les projets sont reçus périodiquement suivant un échéancier établi (voir délais ci-dessus) et selon les sollicitations pour donner au comité chargé de